

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

. 1.1 Identificateur de produit

. **Nom du produit:** Adox MCC Developer

. **Code du produit:** 105106

. 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

. **Emploi de la substance / de la préparation** Révélateur pour photographique application

. 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

. **Producteur/fournisseur:**

ADOX Fotowerke GmbH
 Pieskower Str. 30 A
 15526 Bad Saarow / Germany
 www.adox.de

. **Service chargé des renseignements:** ADOX: +49 (0) 33631 6459-0 E-mail: info@adox.de

. 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre antipoison de Berlin (Allemagne):+49 (30)- 306 86 790 (anglais et allemand)

SECTION 2: Identification des dangers

. 2.1 Classification de la substance ou du mélange

. **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08

Muta. 2 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS05

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS09

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

. **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R40-68: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Possibilité d'effets irréversibles.



Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.



N; Dangereux pour l'environnement

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 1)

. Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

. Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

. 2.2 Éléments d'étiquetage

. **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

. Pictogrammes de danger


GHS05

GHS07

GHS08

GHS09

. Mention d'avertissement Danger

. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroquinone

4-(hydroxyméthyl)-4-méthyl-1-phénylpyrazolidine-3-one / 1-fenil-4-(hidroximetil)-4-metilpirazolidin-3-ona

. Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

. Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

. 2.3 Autres dangers
. Résultats des évaluations PBT et vPvB

. **PBT:** Non applicable.

. **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants
. 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.








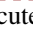
. Composants dangereux:

CAS: 111-46-6 EINECS: 203-872-2 Numéro index: 603-140-00-6	diéthylène glycol (2,2'-oxydiéthanol) ☒ Xn R22 ☠ Acute Tox. 4, H302	1-5%
CAS: 123-31-9 EINECS: 204-617-8 Numéro index: 604-005-00-4 Reg.nr.: 01-2119524016-51	hydroquinone ☒ Xn R22-40-68; ☒ Xi R41; ☒ Xi R43; ☒ N R50 Carc. Cat. 3, Muta. Cat. 3 ☠ Muta. 2, H341; Carc. 2, H351; ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); ☠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	1- 5%

(suite page 3)

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 2)

CAS: 1332-77-0 EINECS: 215-575-5	dipotassium tetraborate  Xn R63  Repr. 2, H361	1- <2%
CAS: 13047-13-7 EINECS: 235-920-3	4-(hydroxyméthyl)-4-méthyl-1-phénylpyrazolidine-3-one / 1-fenil-4-(hidroximetil)-4-metilpirazolidin-3-ona  Xn R22;  Xi R43;  N R51/53  Aquatic Chronic 2, H411;  Acute Tox. 4, H302;  Skin Sens. 1, H317	<1%

. **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des premiers secours**
- . **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- . **Après inhalation:** Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
- . **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- . **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes(15 min), en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Oxyde d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone (CO)
Dioxyde de soufre (SO₂)
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- . **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Nom du produit: Adox MCC Developer

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite de la page 3)

SECTION 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

. Préventions des incendies et des explosions:

 Tenir à l'abri de la chaleur.

. 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

. Stockage:

. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

 Ne conserver que dans le fût d'origine.

. Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

. Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

recommander stockage de température: 5-30 °C

. 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

 Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

. 8.1 Paramètres de contrôle

. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

123-31-9 hydroquinone (1- <3%)

VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³ C2, M2
--------------	--

. DNEL

123-31-9 hydroquinone

Dermique	Long-term - systemic - effects, worker	128 mg/kg bw/day (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects, general population	64 mg/kd bw/day (Worker (Arbeiter))
Inhalatoire	Long-term - local - effects, worker	1 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term - local effects, general population	0,5 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic - effects, worker	7 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))
	Long-term - systemic effects, general population	1,74 mg/m ³ (Worker (Arbeiter))

. PNEC

123-31-9 hydroquinone

Aquatic compartment - freshwater	0,000114 mg/L (Water)
Aquatic compartment - marine water	0,000114 mg/L (Water)
Aquatic compartment -sediment in freshwater	0,00098 mg/kg sed dw (Water)
Aquatic compartment -sediment in marine water	0,000097 mg/kg sed dw (Water)
Aquatic compartment -water, intermittent releases	0,00134 mg/L (Water)
Sewage treatment plant	0,71 mg/L (Sewage Treatment Plant)
Terrestrial compartment -soil	0,000129 mg/kg dw (Soil)

. Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 4)

. 8.2 Contrôles de l'exposition
. Equipement de protection individuel:
. Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

. Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

. Protection des mains:


Gants de protection

Gants étanches

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

. Temps de pénétration du matériau des gants

Type de gantes: caoutchouc butyle, épaisseur du revêtement: $\geq 0,4\text{mm}$, temps de rupture: $>480\text{ min}$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Type de gantes: caoutchouc nitrile, épaisseur du revêtement: $\geq 0,38\text{ mm}$, temps de rupture: $>480\text{ min}$

Type de gantes: néoprène, épaisseur du revêtement: $\geq 0,65\text{mm}$, temps de rupture: $>240\text{ min}$

. Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

. Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs
SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
. Indications générales
. Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Jaune clair

. Odeur: Reconnaissable

. Seuil olfactif: Non déterminé.

. valeur du pH à 25 °C: 11,3

. Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: $> 100\text{ °C}$

(suite page 6)

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 5)

. Point d'éclair	Non applicable.
. Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
. Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
. Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
. Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
. Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
. Densité à 20 °C:	1,339 g/cm ³
. Densité relative	Non déterminé.
. Densité de vapeur.	Non déterminé.
. Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
. Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
. Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
. Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	4,2 %
Eau:	>67 %
VOC (CE)	4,18 %
. 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité**
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Stable à température ambiante.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:**
Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs irritants

SECTION 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Toxicité aiguë:**

. Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
111-46-6 diéthylène glycol (2,2'-oxydiéthanol)		
Oral	LD50	12565 mg/kg (rat)
123-31-9 hydroquinone		
Oral	LD50	320 mg/kg (rat)

(suite page 7)

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 6)

Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin)
13047-13-7 4-(hydroxyméthyl)-4-méthyl-1-phénylpyrazolidine-3-one / 1-fenil-4-(hidroximetil)-4-metilpirazolidin-3-ona		
Oral	LD50	566 mg/kg (rat)

. Effet primaire d'irritation:
. de la peau: Pas d'effet d'irritation.

. des yeux: Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

. Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

. Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

. Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

. Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Muta. 2, Carc. 2

SECTION 12: Informations écologiques
. 12.1 Toxicité
. Toxicité aquatique:
111-46-6 diéthylène glycol (2,2'-oxydiéthanol)

EC50 24h: >1000 mg/l (daphnia magna (Großer Wasserfloh))

LC50 96h: >32000 mg/L (fish (acute toxicity study))

123-31-9 hydroquinone

EC50 48h: 0,29 mg/l (daphnia magna (Großer Wasserfloh))

LC50 96h: 0,044 mg/L (Pimephales promelas)

13047-13-7 4-(hydroxyméthyl)-4-méthyl-1-phénylpyrazolidine-3-one / 1-fenil-4-(hidroximetil)-4-metilpirazolidin-3-ona

LC50 1-10 mg/L (fish (acute toxicity study))

. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

. Effets écotoxiques:
. Remarque: Très toxique chez les poissons.

. Autres indications écologiques:
. Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour organismes aquatiques.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

. 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

. 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 8)

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 7)

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination
. 13.1 Méthodes de traitement des déchets
. Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

. Emballages non nettoyés:
. Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

. Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: Informations relatives au transport
. 14.1 No ONU
. ADR, IMDG, IATA

UN3082

. 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
. ADR

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (hydroquinone)

. IMDG

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (hydroquinone), MARINE POLLUTANT

. IATA

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (hydroquinone)

. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
. ADR

. Classe

9 (M6) Matières et objets dangereux divers.

. Étiquette

9

. IMDG, IATA

. Class

9 Matières et objets dangereux divers.

. Label

9

. 14.4 Groupe d'emballage
. ADR, IMDG, IATA

III

. 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : hydroquinone

. Marine Pollutant:

Oui

. Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

. Marquage spécial (IATA):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Signe conventionnel (poisson et arbre)

. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières et objets dangereux divers.

. Indice Kemler:

90

. No EMS:

F-A,S-F

(suite page 9)

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 8)

. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC		Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:		
. ADR		
. Quantités limitées (LQ)	5L	
. Quantités exceptées (EQ)	Code: E1	
	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml	
	Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml	
. Catégorie de transport	3	
. Code de restriction en tunnels	E	
. IMDG		
. Limited quantities (LQ)	5L	
. Excepted quantities (EQ)	Code: E1	
	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml	
	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml	
. "Règlement type" de l'ONU:	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (hydroquinone), 9, III	

SECTION 15: Informations réglementaires

- . **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Éléments d'étiquetage SGH
- . **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Phrases importantes

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R68 Possibilité d'effets irréversibles.

. Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association

(suite page 10)

Nom du produit: Adox MCC Developer

(suite de la page 9)

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Muta. 2: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 2
Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2
Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

FR